

CIVE : EVOLUTION DES COÛTS DE PRODUCTION

Éléments de calcul du coût de production d'une CIVE d'hiver

Pour s'assurer de la rentabilité de sa CIVE, il est essentiel de maîtriser les différents coûts de production qui y sont liés. Le calcul du coût de production doit reprendre l'ensemble des charges engagées pour la production des CIVE, pour ensuite définir un prix de vente au méthaniseur en €/T de MS. Nous avons établi un outil de calcul des coûts de production des CIVE pour la région Centre Val de Loire qui tient compte des éléments suivants :

Coûts de mécanisation	Coûts des intrants
• Prise en compte du coût de l'ensemble des opérations culturales (base barème entraide 2025) en tenant compte du temps de travail et du coût de carburant • CIVE livrée au méthaniseur (coût variable pour le producteur selon distance parcelle/méthaniseur) • Coût de l'ensilage (plus important que pour des exploitants qui peuvent amortir la charge sur plus longtemps) • Charge du tassement du silo de l'ensilage pour le méthaniseur	• Semences : coût de semences achetées. 30% des agriculteurs utiliseraient de la semence de ferme • Fertilisation : l'approche de la fertilisation est très variable d'un site à l'autre avec des apports de digestats qui sont quelquefois réalisés par le méthaniseur, parfois des apports d'azote autres • Irrigation : à prendre en compte pour les CIVE d'été mais pas pour les CIVE d'hiver • Produits phytosanitaires : 40% des producteurs utiliseraient occasionnellement des herbicides

Ce qui n'est pas pris en compte dans l'outil :

- **La Marge du producteur :** la marge du producteur reste à l'appréciation de chacun. Dans l'exemple ci-après, marge de 200 €/ha. a été retenue.
- **L'impact de la cive sur la culture suivante :** l'enquête de l'AAMF réalisée auprès des agriculteurs de la région a fait ressortir que pour 70% des agriculteurs, la CIVE d'hiver a un impact négatif sur la culture suivante de l'ordre de 10 à 30%. Cet élément n'est pas pris en compte dans nos calculs.
- **La prise en compte des apports de digestat :** c'est souvent une partie importante de la négociation. Cet aspect est difficile à prendre en compte car les accords entre méthaniseur et producteurs peuvent être très variables. Un tableau en fin de cette fiche reprend les types d'accords les plus communément rencontrés.
- **La prise en charge d'une partie des charges fixes (MSA, foncier...) :** ces charges sont généralement supportées par la culture principale, elles n'ont pas été pris en compte dans nos calculs.. Un prorata par rapport à l'impact sur le rendement pourrait être réalisé...

Dans l'exemple ci-après, le listing des charges de production est au préalable calculé en €/ha. Les charges sont ensuite rapportées au rendement de production. Le rendement donc le potentiel de la parcelle est par conséquent un facteur très important du coût de production final !

Le coût de production des CIVE d'hiver : exemple pour un seigle

La moyenne de rendement en CIVE d'hiver observée en région Centre Val de Loire est de 8,6 tonnes de matière sèche par hectare (=t MS/ha), avec des écarts allant de 5,5 à 13,5t MS/ha. Ci-dessous sont indiqués les éléments chiffrés du calcul du coût de production d'un seigle retenu avec un rendement de 8,4t de MS/ha

Cout de production des cives			
culture choisie	Seigle		
date de semis théorique	20/09/2025		
date de récolte	05/05/2026		
culture suivante	tournesol	rendement espéré	2 t/ha
Rendements			
tonnage brut	30	t/ha	
% MS	28	%	
tonnage matière sèche	8,4	t/ha	
		charges opérationnelles	Charges de mécanisation
Charges de production	semis	130	144
	fertilisation	100	12
	phyto		
	irrigation		
	total	230	156
Charges de récolte et transport	ensilage		210
	transport (km)	13	221
	total		431
Total des charges			817
Cout de production			
prix en €/ tMB		27,2	
Prix en €/ t MS		97,3	
rendement seuil à 100 €/t MS en t		8,2	

Les charges totales à l'ha sont ici de 817 € /ha. Le cout total de production à l'hectare est de 97,3€/t MS soit 11% de plus par rapport à 2019 !

Sur ces bases (rendement – distance de transport), le prix d'achat de 100 €/tMS couvre tout juste les charges de production !!!

Prix d'achat :

Rendement : diviseur important sur le cout de production

8,4 TMS/ha = 97,3 €/TMS

10 TMS/ha = 82 €/TMS

Si prise rémunération / ha

ex 200 €/ha : 121 €/T MS

Dans le tableau ci-contre, on peut constater l'impact du rendement sur le coût total de production de la CIVE.

Le 2nd calcul illustre l'impact de la rémunération de l'agriculteur sur ce même coût.

Impact du coût du matériel agricole

Une des charges importantes de la production de CIVE est la mécanisation. L'utilisation du référentiel « barème » d'entraide de 2018 et de 2025, nous permet de comparer le prix d'achat du neuf et le coût d'utilisation à l'hectare pour 9 matériels régulièrement utilisés dans la production et la gestion de CIVE. Une même durée d'utilisation à l'hectare est considéré pour tous.

Matériel	Caractéristiques	Surface annuelle (ha)	Prix achat (€) *			Coût d'utilisation (€/ha) *		
			2018	2025	Evol. %	2018	2025	Evol. %
Tracteur 4RM	4 RM 130cv catégorie C et B	700	72000	92200	+28	13.6 /h	18.2 /h	+33.8
Déchaumeur	Rapide 4 m disques indépendant repliable	300	26500	29360	+10.7	12.4	15.5	+25
Charrue	5 corps portée non-stop hydraulique	160	18700	20280	+8.4	17.2	19.6	+13.9
Semis pour technique sans labour	4 m pneumatique repliable	450	61900	76800	+24	17.6	23.2	+31.2
Epandeur engrais	Cuve 35/40hl porté DPAE 40/48m GPS ss antenne	800	22000	26220	+19.1	3	3.8	+26.7
Epandeur lisier digestat	21m3 rampe pendillards 18m DPA	900	114000	162390	+42.4	16.1	27.7	+72
Pulvérisateur	2500l trainé rampe 24m DPAE	800	39000	51260	+31.4	5.3	7.5	+41.5
Ensileuse maïs	400cv 2 RM 6 rangs rotatifs	350	247000	275000	+11.3	132	167	+26.5
Benne transport	18t 2 essieux pneus 600/55R26.5	175	29000	37000	+27.6	10.5	15.4	+46.6

Evolution des charges de mécanisation entre 2018 et 2025 pour les matériels utilisés en CIVE
(sources : Barème d'entraide 2018 et 2024/2025)

Le contexte international entre 2018 et 2025 a eu un impact très important sur les charges d'exploitations des exploitations agricoles. La production de CIVE est de fait également touchée. Pour s'assurer de la bonne rentabilité de sa CIVE, ces coûts de matériel sont obligatoirement à prendre en compte.

Financé par

Engagement producteur/méthaniseur : différents cas de figure

Entre un producteur de CIVE et un méthaniseur, les besoins sont différents :

- Le producteur cherche à optimiser sa marge par hectare pour la revente de sa CIVE,
- Le méthaniseur veut optimiser sa marge par Tonne de Matière Sèche (T/MS) pour la production de biogaz.

Outre le prix négocié sur la CIVE, les accords entre les producteurs et les méthaniseurs, prennent également en compte des services associés autour de :

- La prise en charge de la récolte et du transport de la CIVE
- L'apport de digestat sur les Cive(s) et/ou sur l'ensemble des cultures de l'exploitation.

Les tableaux suivants reprennent les cas les plus observés sur les échanges de services. Pour chacun d'entre eux, l'impact sur le coût de production et le coût d'achat de la CIVE est important et différent. Ces spécificités sont à prendre en compte pour s'assurer de la rentabilité de chacun.

Sur la production de CIVE :

	Le Producteur de CIVE	Le Méthaniseur
Cive 1	Livre la biomasse au méthaniseur	/
Cive 2	Sème	Récolte et transporte la cive
Cive 3	Met une parcelle à disposition	Réalise tous les travaux

Sur les digestats :

	Le Producteur de CIVE	Le Méthaniseur
Digestat 1	Aucun retour	/
Digestat 2	Sur les Cives	Apport fait par méthaniseur
Digestat 3	Sur toutes les cultures possibles	Apport fait par méthaniseur

A retenir

Que l'on soit apporteur de matière ou méthaniseur, il est indispensable de maîtriser les coûts de production de la CIVE pour en mesurer la rentabilité. Le contexte international et les impacts sur les différentes charges nécessitent de réactualiser fréquemment les calculs.

Sources (se référer à la fiche sommaire)

Financé par